

42-De l'idéal au projet : je démarre une activité d'élevage canin ou félin

Durée

1.0 Jour(s)

Date(s) et horaires

26/04/17 9:15 - 17:00

Lieu de formation

Loire - Bureau décentralisé de
Feurs

Participation

Ayant-droit VIVEA : 0,00 €

Autre public : 196 €

Responsable de stage

Stephanie Beaulaton

Intervenant(s)

Mme Beaulaton	Conseillère Spécialisée
Mme Berchoux	Conseillère Point Accueil Installation

Contact

Stephanie Beaulaton

+33 (0)4 77 92 12 12

Points forts :

Une écoute attentive de votre souhait de travailler en agriculture.
Une rencontre avec un professionnel sur la réalité de l'activité.

Objectifs pédagogiques :

Identifier les éléments nécessaires pour mettre en place une activité agricole qui permette d'obtenir un revenu.

Public :

Candidats à l'installation en amont du parcours installation sur le département de la Loire.

Contenu :

Quels points importants pour vivre en agriculture ?

- La couverture sociale, comment ça marche ? Quels statuts possibles ?
- La gestion des terrains, quelles sont les conditions pour exploiter dans le département de la Loire ? Quelles démarches faire ?
- Quel est le travail à réaliser pour quel revenu ?

Moyens et méthodes pédagogiques :

Apports - échanges, travail participatif en sous groupe.
Visite-témoignage d'exploitation en lien avec le thème.

Date limite d'inscription : 11/04/2017

Une attestation de fin de formation vous sera adressée à l'issue de la formation.

Pour ses formations, la Chambre d'agriculture reçoit le soutien

